

COURRIER ARRIVÉ LE

13 MARS 2026

MAIRIE DE FRONTON
O.....C.....

MAIRIE DE FRONTON
Monsieur Hugo CAVAGNAC, Maire
1 Esp. de Marcorelle
31620 FRONTON

Nos réf : NJ/PP/2026-10

Dossier suivi par Nicolas Jamin
nicolas.jamin@scot-nt.fr

Objet : Avis du Syndicat mixte du SCOT du nord toulousain sur le projet arrêté de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Fronton

Villeneuve-lès-Bouloc, le 12 mars 2026

Monsieur le Maire,

Par mail reçu en date du 28 février 2026, vous nous avez communiqué le projet arrêté de modification simplifié n°1 du PLU de la commune de Fronton pour avis.

Le syndicat mixte émet un avis favorable sur ce projet de modification simplifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,
Philippe PETIT

Le Président
du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain

Philippe PETIT



Signature
numérique de
Philippe PETIT
Date : 2026.03.12
13:07:56 +01'00'